

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.09.195

**Désignation des
représentants de
GrandAngoulême à
l'Office public de
l'habitat (OPH) -
Personnes qualifiées**

LE DIX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 septembre 2020**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Isabelle DESMORTIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL à François NEBOUT, Martine PINVILLE à Fabrice VERGNIER

Suppléant(s) :

Francis LAURENT par Isabelle DESMORTIER

Excusé(s) :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.09.195**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) - PERSONNES QUALIFIEES

Par délibération n° 94 du 16 février 2017 et n° 522 du 20 décembre 2018, le conseil communautaire a désignée :

- 5 personnes qualifiées :
 - Madame Mireille BROSSIER, conseillère municipale de Linars,
 - Monsieur Christian BAUSSET, Président par intérim de l'OPH de l'Angoumois,
 - Monsieur Ludovic BERGER, Caisse d'Épargne Angoulême,
 - Madame Alexandra ROUGEREAU, Directrice de l'ADIL 16,
 - Monsieur Jean Pierre BIDET, directeur du CSCS Sillac, La Grande Garenne.
- 2 élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'OPH, autre que celui de rattachement :
 - Monsieur Patrick BORIE, Maire de Marthon,
 - Madame Chantal GOREAU, Maire de Fouquebrune
- Un membre représentant les associations dont l'objet est l'insertion ou les personnes défavorisées :
 - Monsieur Victor KERRIGUY, Président de l'association Régie Urbaine (ARU).

Par délibération n° 148 du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a désigné les représentants de GrandAngouleme au collège des élus du conseil d'administration de l'OPH de l'Angoumois.

En complément de cette délibération, il convient aujourd'hui de désigner les autres membres du conseil d'administration.

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Je vous propose :

DE DESIGNER au conseil d'administration de l'OPH de l'Angoumois :

- **5 personnes qualifiées :**
 - Madame Khady DIOP,
 - Madame Alexandra ROUGEREAU,
 - Monsieur Ludovic BERGER,
 - Monsieur Jean-Pierre BIDET,
 - Monsieur Jérôme GRIMAL.
- **2 élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI du ressort de compétence de l'OPH, autre que celui de rattachement :**
 - Monsieur Patrick BORIE
 - Madame Chantal GOREAU

- **Un membre représentant les associations dont l'objet est l'insertion ou les personnes défavorisées**
- Monsieur Victor KERRIGUY, Président de l'association Régie Urbaine (ARU).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 23 septembre 2020	<u>Affiché le :</u> 23 septembre 2020